



## **AVIS PUBLIC**

### **AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE LA SARRE**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière de la Ville de La Sarre, que le conseil municipal tiendra, le mardi 18 décembre 2018 à 19 h, une réunion spéciale au cours de laquelle le budget 2019 et le programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021 seront adoptés.

Au cours de cette séance spéciale, les délibérations du conseil, de même que la période de questions, porteront uniquement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Cet avis est donné conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

**DONNÉ À LA SARRE  
CE 6 DÉCEMBRE 2018**

Isabelle D'Amours,  
directrice générale et greffière